



Accoucher à l'AP-HP

	Vos conditions de vie						
	Avez-vous des problèmes de logement ? (hôtel social, chez des proches, en foyer, SDF)				Oui		Non
	Quelle est votre couverture / sécurité sociale ?		Carte Vitale		PUMA		AME
			Assurance privée		(<u>ex CMU</u>) Aucune		
	Votre histoire						
					Oui		Non
	Souffrez-vous de problèmes de santé ?				Oui		NOH
	Si oui, le(s)quel(s)?						
	Suivi(s) par qui ?						
	Dans quelle(s) structure(s) ?						
	Avez-vous déjà eu une/plusieurs intervention(s) chirurgicale(s)?				Oui		Non
	Si oui, laquelle/lesquelles :						
	Prenez-vous régulièrement des médicaments ?				Oui		Non
	Si oui, lesquels ?						
	Nombres de : Grossesses au total (hors grossesse actuelle) incluant :						
	Accouchement(s) par voie basse	Césarienne(s)					
	ausse(s) couche(s) avant 3 mois Fausse(s) couche			(s) après 3 mois			
	Prématuré(s) avant 8 mois		Interruption(s) médicale(s)				
	Durant la/les grossesse(s) précédente(s), avez-vous						
	De l'hypertension ?				Oui		Non
	Du diabète gestationnel ?				Oui		Non
	Une hémorragie de la délivrance ?				Oui		Non
	Un cerclage ?				Oui		Non
	Autre ?						
	Avez-vous un/d'autre(s) enfant(s) atteint(s) de malac	die(s)	7		Oui		Non
	Si oui, laquelle/lesquelles?						
	Suivie(s) par qui ?						
-[Dans quelle(s) structure(s)?						

^{[2] :} certains praticiens hospitaliers ont l'autorisation d'exercer à titre libéral au sein de l'hôpital, en dehors de leur activité de service public, et dans des conditions strictement réglementées. Si vous souhaitez être soignée dans ce cadre, vous serez informée des montants d'honoraires.



^{[1] :} certaines maternités proposent des conditions particulières pour le suivi des patientes qui souhaitent un suivi de grossesse et un accouchement moins médicalisés.